Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_54-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice :27
présents :24
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : neuf avril
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026

DESIGNATION DE REFERENTS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET POUR LE PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

PRESENTS : M. MARY Jean-François, M. BARON Christophe,Mme BAUDU Nolwenn,M. BLOSSIER Thomas,Mme BOCQ Florence,Mme CAILLET Angélique,Mme COYAC Emmanuelle,M. DOUZAMY Bruno,M. HEMERY Didier,M. JOLY Pierre-Alexandre,M. LEBRUN Jean-Lou,M.LE FOL Yoann,M. LE LIEVRE Jérôme,Mme MAHE Séverine,Mme MAUVOISIN Marie-Hélène,M. MEHAT Damien,Mme MORAND Anna,M. PANHALEUX Dominique,Mme POTIER Floriane,Mme RENOU-COLMONT Dominique,Mme ROBIC Catherine,Mme SCHOTT Virginie,M. SEILLER Michel,M. SOURDRIL Maximilien.

Mme ALLARD Clarisse donne procuration à Mme RENOU-COLMONT Dominique
M. DEQUI Claude donne procuration à M. PANHALEUX Dominique
Mme VANDEKERKHOVE Christine donne procuration à M.MARY Jean-François

Secrétaire de séance : M. HEMERY Didier

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 3 juillet 2009, il a été créé un Conseil Municipal d'Enfants ayant pour objet principal de sensibiliser les jeunes à la vie de la commune et de prendre en compte leurs suggestions ou leurs projets.

Une mission d'accompagnement de cette instance a été confiée à la directrice de l'accueil de loisirs tandis que la municipalité était représentée par l'adjointe à l'enfance jeunesse.

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal en date du 20 mars dernier, il convient de désigner un nouveau référent. Madame MAUVOISIN Marie-Hélène, adjointe à l'enfance jeunesse et périscolaire est proposée comme étant la nouvelle référente. Madame Séverine MAHE, conseillère déléguée, l'assistera dans cette tâche.

Par ailleurs, il est envisagé de mettre en place sur le même modèle un Conseil Municipal des Jeunes. Il est proposé que soient désignées les mêmes personnes afin d'encadrer cette future instance, à savoir Madame MAUVOISIN Marie Hélène, et Madame Séverine MAHE.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_54-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **désigner Madame MAUVOISIN Marie-Hélène comme référente du Conseil Municipal des Enfants et du futur Conseil Municipal des Jeunes, assistée en ces missions par Mme Séverine MAHE.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Didier HEMERY

Conseiller municipal

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

Mairie D'Allaire
MORBIHAN